

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 10 novembre 2011 la note d'information simplifiée définitive relative à l'ouverture du capital de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY réservée aux salariés du groupe adhérents au Plan d'Epargne Groupe International (PEGI).

Le nombre total maximum d'actions à souscrire au titre de cette opération est de 10 000 000 d'actions. Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales marocaines : CONSEIL EAU ENVIRONNEMENT ET ENERGIE, DEGREMONT MAROC, LYONNAISE DES EAUX DE CASABLANCA, SOCIETE DES EAUX DE L'OUM ER RBIA, SITA EL BEIDA ET SITA MAROC.

La note d'information préliminaire simplifiée est complétée par le document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro R.11-0009 en date du 8 avril 2011, les notices d'information du FCPE « Suez Environnement International » et des compartiments « SE Multiple 2011 NP INT » et « SE Classique INT » inscrits respectivement auprès de l'AMF sous les codes n° 990000106559 et 990000106649 (Parts C) et 990000106659 (Parts D) et du règlement du PEGI mis en place le 14 juin 2011.

Par ailleurs, cette note d'information définitive complète et remplace la note d'information préliminaire visée par le CDVM le 8 septembre 2011 sous la référence VI/EM/026/2011/P et notamment sur les aspects relatifs au prix, à la période de souscription et aux conditions de l'office des changes relatives à l'opération.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM ainsi que les documents complémentaires susmentionnés, sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/045/2011

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières